

Image not found or type unknown



La curatelle renforcé et droit de visite

Par **joncquille**, le **01/02/2018 à 10:58**

Bonjour
Je viens d'apprendre que mon ex conjoint était sous curatelle renforcé , est t'il possible de savoir pour quelle raison ?
Ceux ci part rapport au droit de visite de notre fils
Je vous remercie d'avance